



Langevinette
Octobre 2024



Date de tombée pour la parution de
novembre 2024 : 14 novembre 2024



LE MOT DU MAIRE

J'aimerais vous annoncer que lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du Fonds d'Investissement de Sainte-Justine, celui-ci a décidé d'autoriser une enveloppe budgétaire de 25 000\$ dans le but de soutenir les projets suivants :

1. Tout projet visant l'implantation de services sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Justine.
2. Tout projet visant à maintenir des services dans notre municipalité.
3. Tout projet visant à procéder à des travaux d'améliorations locatives ou à l'achat de nouveaux équipements visant à maintenir des services.

Les projets déposés seront admissibles en autant que ce soit pour l'implantation d'un service qui n'entre pas en compétition avec un service existant dans la municipalité.

Un montant maximal de 2 500\$ ou une contribution maximale de 10% des dépenses admissibles du projet pourrait être accordé par le Fonds d'investissement de Sainte-Justine à un demandeur pour l'un des projets énoncés précédemment.

À titre d'exemple, les dépenses admissibles seront celles reliées à l'achat d'équipement, aux améliorations locatives ainsi qu'aux dépenses en immobilisations mais l'achat d'inventaire ne sera pas considéré comme une dépense admissible.

L'aide financière sera versée au demandeur suite à l'analyse des pièces justificatives des dépenses admissibles du projet accompagnées de la preuve de paiement.

Les dépenses engagées avant la présentation d'un projet ne seront pas admissibles à la demande d'aide financière.

Toute demande d'aide financière effectuée dans le cadre de ce programme qui sera en vigueur du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025, devra recevoir l'approbation du conseil d'administration du Fonds d'investissement de Sainte-Justine pour acceptation.

Avec le lancement de cette enveloppe budgétaire, le Fonds d'investissement souhaite que cette aide financière puisse être l'élément déclencheur qui pourra mener à terme votre projet.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

Sincères salutations!

Christian Chabot, maire



Conseil en bref

Affaires municipales

- Comptes fournisseurs : 2 105 834,99 \$
- Le conseil municipal accepte les prix soumis par Les Excavations Bolduc en lien avec les différents ajustements demandés dans les directives de chantier émises par CIMA + pour un montant net de 5 154,04\$ plus taxes.
- Le conseil adopte le projet de règlement de modification no 233-24 au règlement de zonage no 76-07 relativement aux normes applicables à l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC des Etchemins.
- Le conseil accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter les demandes de dérogations mineures déposées par Madame Diane Racine et Monsieur Dany Lessard.
- Le conseil demande au directeur général de prendre des informations additionnelles sur le programme de subvention d'Hydro-Québec pour l'installation de bornes de recharge.
- Le conseil est informé des dossiers en cours à l'œuvre des loisirs.
- Le conseil municipal demande des soumissions publiques pour le projet de reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard. Les soumissions devront être remises avant 14h le 31 octobre 2024.
- Le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.
- Le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de CJLRR pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Blanchette Vachon pour la nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024 et ce, pour la somme de 16 800 \$ plus taxes.
- Le conseil accepte d'établir une politique de reconnaissance des employés municipaux.
- Dans le cadre de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins, le conseil municipal de Sainte-Justine réserve 300 heures d'inspection pour l'année 2025.
- Le rapport annuel d'activité du comité de sécurité publique de la MRC des Etchemins est remis aux membres du conseil municipal.
- Dans le cadre de la Guignolée des médias, le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'organisme L'Essentiel des Etchemins à dresser un barrage routier le 5 décembre 2024 de 6h00 à 9h00, face au 184 route 204 à Sainte-Justine ainsi que sur le Boulevard Lessard.
- Le conseil accepte de verser la somme de 300\$ à l'Essentiel des Etchemins dans le cadre de la Cueillette de la solidarité Guignolée des médias Bellechasse-Etchemins.
- Le conseil municipal appuie le milieu communautaire autonome en déclarant la semaine du 21 au 25 octobre 2024 « Semaine nationale de l'action communautaire autonome » sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Justine.



SAINTE-JUSTINE

Aux contribuables de la municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 233-24

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que suite à l'adoption lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2024 du projet de règlement intitulé « PROJET DE RÈGLEMENT NO 233-24 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU RÈGLEMENT NO 149-24 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AÉMENAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES ETCHEMINS RELATIVEMENT AUX NORMES APPLICABLES À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES COMMERCIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES ETCHEMINS », le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 7 novembre 2024 à compter de 19h30, dans la salle du conseil située au 167, route 204, Sainte-Justine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le règlement 233-24 modifie le règlement de « zonage » no 76-07 afin d'y intégrer les nouvelles normes régionales applicables à l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC des Etchemins;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation à la Mairie, aux heures ordinaires de bureau et il ne contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement no 233-24 s'applique sur tout le territoire des municipalités de la MRC des Etchemins.

DONNÉ à Sainte-Justine, ce 16^e jour d'octobre deux mille vingt-quatre (2024).

Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier



DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18h30 à 20h00

Mardi 13h30 à 15h00

Jeudi 18h30 à 20h00

☎ : 418 383-5399

Adresse : 111, rue de la Caisse

CONCOURS - RENDEZ-VOUS A LA BIBLIO

A chaque visite à la bibliothèque Roch-Carrier du 19 octobre au 22 novembre 2024, obtenez un coupon de participation au concours Rendez-vous à la biblio. A gagner : 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100\$ dans une librairie au choix du gagnant. Le tirage aura lieu le 4 décembre 2024. Participez en grand nombre!



CARTE MUSÉO - DES MUSÉES À EMPORTER

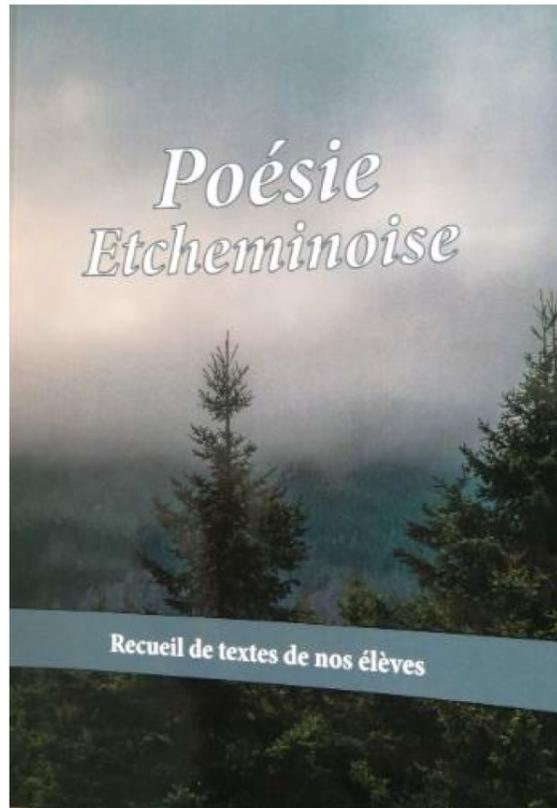
La carte MUSÉO est un service en vigueur du 1^{er} octobre au 31 mai et offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO de participer gratuitement à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Vous n'avez qu'à venir à votre biblio municipale pour emprunter la carte MUSÉO de votre choix parmi les musées participants. Le prêt de la carte est pour une durée de 14 jours pour 2 adultes et leurs enfants de moins de 17 ans.



POÉSIE ETCHEMINOISE - RECUEIL DE TEXTES

Nous sommes fiers de vous présenter ce superbe recueil de textes, de poésies, de citations et même d'humour. Ce livre est le fruit d'une belle collaboration de jeunes plein de créativité de notre l'école des Appalaches. Nous vous invitons à venir le consulter à la bibliothèque Roch-Carrier.



MARCHÉ AUX PUCES DE LIVRES

Nous avons plusieurs nouveautés dans notre marché aux puces de livres qui est toujours ouvert durant les heures d'ouverture. Vous pouvez y acheter des livres pour jeunes, pour bébés, des romans, des documentaires ou magazines à très bas prix. L'argent recueillis sert à l'achat de nouveaux livres.

**CONSULTER LA PAGE FACEBOOK OU LE SITE WEB DU RESEAU BIBLIO
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIBLIOTHÈQUE ROCH-CARRIER**

facebook



Bravo aux bénévoles du conseil d'administration de la Société du Patrimoine de Sainte-Justine pour les deux journées de travaux préparatoire à la réfection de la toiture de la maison Labbé- Chabot du site historique des Pères Trappistes. Ce projet est réalisé avec l'aide du programme de soutien aux projets structurants. Vous êtes des champions!

((((SENTIER FERMÉ)))

Prenez note que le sentier des Pères Trappistes est fermé jusqu'à nouvel ordre puisqu'il est inondé. Les castors ont damé la rivière qui longe le sentier.

Merci de votre compréhension et désolé pour ceux qui se sont mouillé les pieds!!

Le 3 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, qui est venue nous remettre un chèque de 3000\$.

Cette généreuse contribution aidera la Société du Patrimoine Sainte-Justine de Langevin à poursuivre sa mission de protéger, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de Sainte-Justine.

Merci madame Lachance pour votre support, c'est vraiment apprécié !

Nous avons profité de l'occasion pour demander à madame Lachance de piger notre gagnant du tirage du panier cadeau.

Félicitations à monsieur Donald Veilleux de Sainte-Justine qui est l'heureux gagnant du panier 2024.

Merci à tout ceux qui nous ont encouragé.



Compagnie de Cimetières Les Monts Notre-Dame

BONJOUR AUX GENS DE SAINTE-JUSTINE !

Avez-vous remarqué qu'un COLUMBARIUM de 24 niches, est maintenant installé dans le cimetière de votre paroisse ?

Chaque espace mesurant 30 X 30 X 30 cm ou 12 X 12 X 12 pouces, peut accueillir

2 URNES (pas en bois) et la concession est d'une durée de 50 ans.

Faites vite si vous voulez avoir un plus grand choix.

Pour manifester votre intérêt ou pour plus d'informations, veuillez rejoindre :

M. Ghislain Royer de Ste-Justine au 418-383-5939

ou

Lucie Tanguay au 418-476-3651 ou au 418-625-3381 poste 551

Laissez vos coordonnées sur le répondeur, et nous communiquerons avec vous.



De retour cette année

les Fermières de Ste-Justine

pâtisserie des Fêtes

Pâté à viande 9 pouces — 10.00 \$

Pâté à viande 5 pouces — 5.00 \$

Beignes — 7.00 \$ à la douzaine

Réserver votre commande avant le 8 novembre 2024

auprès de Madame **Francine Gagnon** au **418-383-3739**

Merci pour votre encouragement

Le cercle de Fermières

de Ste-Justine



ATTENTION : AVIS IMPORTANT

Dû à des circonstances hors de notre contrôle, le Salon Artisans en Fête et le marché aux puces pour les œuvres sociale vont se tenir

SAMEDI LE 23 NOVEMBRE ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

De 10 heures à 16 heures au Centre civique de Sainte-Justine.

Nouveauté cette année, le marché aux puces sera ouvert le **jeudi 21 novembre et vendredi 22 novembre 2024**.

Merci pour votre compréhension

Le Cercle de Fermières Ste-Justine

Artisans : réservez vos tables à Jenny Lachance
418-230-9892

Le plus rapidement possible, place limité.





(Crédit photo : Chrystopher Bernard)

La députée de Bellechasse, Stéphanie Lachance, accompagnée de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest, a annoncé un investissement de 2 342 301 \$ pour la reconstruction du Centre sportif Claude-Bédard à Sainte-Justine.

Ce projet permettra d'agrandir l'espace accessible, d'ajouter une salle multifonctionnelle ainsi qu'une chambre pour les joueurs avec salle de bain, et d'améliorer l'isolation, la plomberie et l'électricité. Ce financement fait partie du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, qui soutient des projets visant à améliorer la qualité des infrastructures de loisirs et de plein air partout au Québec.

Isabelle Charest a souligné l'importance de ces investissements pour la santé physique et mentale de la population, tout en renforçant le tissu social des communautés. Stéphanie Lachance a quant à elle exprimé sa satisfaction, affirmant que cette collaboration fructueuse avec la municipalité permet la réalisation de projets essentiels pour la région.

Ce montant s'ajoute aux 1 603 758 \$ reçus en 2020 par l'Oeuvre des loisirs de Sainte-Justine pour une première phase de reconstruction.



CUISINIER / CUISINIÈRE DE CASSE-CROÛTE

CASSE-CROÛTE DU STADE, CENTRE SPORTIF CLAUDE-BÉDARD, SAINTE-JUSTINE
Saisonnier, temps partiel – Entrée en fonction dès que possible

Description de tâches

- Prendre les commandes, faire payer les clients
- Exécuter les commandes en respectant l'ordre d'arrivée
- Nettoyer la cuisine en respectant les normes du MAPAQ
- Effectuer les étapes d'ouverture et fermeture de la cuisine
- Toutes autres tâches connexes selon les demandes de la gestionnaire de la cuisine

Compétences requises

- Aimer travailler en équipe
- Avoir le sourire, être de bonne humeur
- Faire preuve d'intégrité, de ponctualité et de fiabilité
- Rapidité d'exécution et sens de l'organisation
- Facilité à interagir avec les gens
- Bonne forme physique

Conditions

- Saisonnier : Octobre à Mars
- Temps partiel: Entre 5h et 10h par fin de semaine
(Chiffres coupés; entre 2 et 4 heures par chiffre)
- Disponibilité : Jour et soir – Du vendredi au dimanche, selon l'horaire

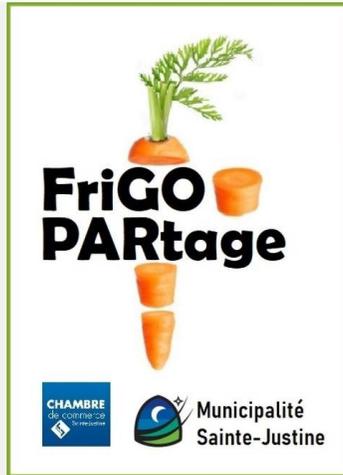
Intéressé(e) ? Contactez Émilie Goudreault Veillette, Directrice des loisirs et de la culture par courriel à : loisirs@stejustine.net, par messenger à partir de la page Facebook Loisirs Sainte-Justine ou en personne au bureau municipal.

OU

Diane Racine, Cuisinière / gérante, en personne, au 146 rue Bisson (Centre sportif Claude-Bédard) les lundis, mercredis et jeudis entre 8h30 et 11h30.

DONNEZ, PRENEZ, PARTAGEZ

et réduisez le gaspillage alimentaire!



=

Ce **Frigo-Partage** contient de la nourriture, provenant de plusieurs sources de la communauté locale, qui est destiné à tous ceux qui en ont besoin.

Pour les donateurs :

Assurez-vous d'une bonne salubrité de l'aliment, de son emballage et indiquez :
-le nom du plat
-la date de préparation

Pour qui en ont besoin :

Le contenu du Frigo-Partage est disponible pour tous :

libre-service

Coté nord de la Bibliothèque
Roch-Carrier, 111 rue de la Caisse

À Sainte-Justine

*NOUVELLES HEURES OUVERTURE de la Friperie

***LUNDI**
de 13h à 16h

***MERCREDI**
de 13h à 16h

JEUDI
de 13h à 16h



VENTE
2 itèms pour 5\$
sauf les manteaux



LA CRIÉE À L'ÉGLISE DE STE-JUSTINE

Dimanche 20 octobre 2024
vers **11 heures** (après la messe de 10h)

VENTE À L'ENCAN DE NOURRITURE

CUISINÉE PAR DES BÉNÉVOLES

Les profits seront remis à la Fabrique pour notre Église

VENEZ EN GRAND NOMBRE
PARTICIPER À CETTE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ CCOL



Apportez vos dons alimentaires à
l'église Ste-Justine vers 9h45 info.: 383-5867

Votre piscine est-elle conforme?

La nouvelle réglementation provinciale entrera en vigueur à compter **de septembre 2025**.

✓ **L'enceinte doit être conçue de manière à ne pas pouvoir être escaladée facilement;**



✓ Exemple de clôture en mailles de chaîne dont la largeur est de moins de 30 mm.



✗ Les travers horizontaux sont trop rapprochés et pourraient permettre à un enfant d'escalader la clôture.



✓ Exemple de clôture en mailles de chaîne lattée.



✗ Exemple de clôture ornementale qui peut être escaladée facilement.

✓ Une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une enceinte



✓ Toute piscine creusée ou semi-creusée doit être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'entrer dans l'eau et d'en sortir.

✓ L'accès à une piscine hors terre ou démontable qui n'est pas entourée d'une enceinte doit s'effectuer de l'une des façons suivantes :

- par une échelle munie d'une portière de sécurité qui se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme protégée par une enceinte;
- à partir d'une terrasse aménagée de telle façon que sa partie ouvrant sur la piscine soit protégée par une enceinte.





La nouvelle réglementation exige qu'une enceinte (barrière-clôture) installée pour sécuriser une piscine...

- ✓ ait une hauteur minimale de 1,2 m (à partir du sol);
- ✓ empêche le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex.: entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);

Consultez le guide



Plus de détails sur la réglementation :

<https://tinyurl.com/368fzryr>






**ON SE PARLE
POURTANT!
MAIS
ON NE SE COMPREND
PAS !**

**CONFÉRENCES
GRATUITES
SANS INSCRIPTION
BIENVENUE À TOUTES!**

**Fondements pour créer
de meilleures relations
"La communication"**

INFO 418-227-4037 (POSTE 2)

**Lundi
11 novembre 13h30**

**à la bibliothèque
de Ste-Justine**

III Rue de la Caisse,
Sainte-Justine,
QC G0R 1Y0

**Intervenante:
Solange Drouin**



**Table de concertation en
violence conjugale
de Beauce-Etchemin**



**Encore et encore,
de l'amour,
de l'espoir**

Laurence Jalbert

**24
octobre
2024**

19 h au Georgesville

Depuis plus de 30 ans, à travers ses chansons, Laurence donne une voix à celles et ceux qui n'en ont pas. En 2021, elle s'est ouverte à propos de la violence conjugale dont elle a été victime pendant plus de 10 ans. C'est à la suite de cette libération qu'elle a décidé de mener de front sa carrière musicale. À travers ce moment de partage, Laurence parle de son cheminement, de la libération de la parole, et surtout de l'ESPOIR. Venez vivre un moment rare, précieux et lumineux avec l'unique Laurence Jalbert, accompagnée par son ami et complice, le guitariste Yves Savard.

Gratuit
tcvcbe.com

Inscris-toi
maintenant!



Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

- Interventions individuelles et familiales
- Groupes d'entraide
- Groupes psycho-éducatif
- Volet jeunesse

**Pour aider,
sans s'épuiser**



lesillon.com
418 227-6464





